



# La participation publique

Avantages et exigences



# Des nouveaux défis

- Des transformations majeures
- Décentralisation et mandats plus lourds
- Responsabilités plus étendues
- Moyens limités

# Redéfinition des rapports

- Préserver le lien de confiance
- Une légitimité jamais définitivement acquise
- Viser juste et expliquer les contraintes
- Un impératif : la qualité des liens de communication



# Gestion participative

- Abandon du « tout décider tout seul au sommet de la pyramide »
- Leadership ouvert
- Dialogue, écoute et persuasion
- Miser sur les appuis et la collaboration



# Du point de vue de l'élu

- Favoriser la prise de parole par les citoyens
- Diffuser l'information pertinente
- Constituer des espaces de discussion



# Du point de vue des citoyens

- Poser des questions
- Exprimer des préoccupations ou des attentes
- Faire des suggestions

# Les avantages

- Les bonnes réponses aux vrais besoins
- Source de solutions créatives
- Acceptation des choix difficiles
- Consensus, cohésion sociale, sentiment d'appartenance et liens de confiance
- Donne une voix aux plus dépourvus

# Refus de la participation

- La situation va en s'aggravant
- Réticence et hostilité croissante
- Occasions de développement ratées
- Rendez-vous manqués avec la population
- Erreurs de parcours
- Perte de fonds

# Les exigences

- Construction d'un lien de confiance
- Culture de la transparence
- Souci d'informer et d'éduquer
- Reconnaissance de la complémentarité
- Création d'une base légale
- Évaluation, suivi et reddition de comptes
- Recherche de la pertinence
- Le développement des compétences

# Une échelle de la participation

- *Contrôle citoyen* : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.
- *Délégation de pouvoir* : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.
- *Partenariat* : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens

# Une échelle de la participation (suite)

- *Conciliation* : quelques citoyens sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.
- *Consultation* : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux citoyens d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.
- *Information* : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.

# Une échelle de la participation (fin)

- *Thérapie* : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux
- *Manipulation* : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.

# Les vertus

- Gouverner plus efficacement
- Mieux adapter les décisions au contexte et aux besoins
- Générer de l'égalité et de l'inclusion politiques
- Bâtir des consensus et créer du développement (économique et humain)
- Diffuser les vertus civiques
- Résoudre les problèmes et niveler les conflits
- Raisonner les débats, les dépassionner